



# Les décisions du Bureau en bref

28 Juin 2017

## Parc naturel régional du Pilat 28 juin 2017

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

---

### ACTUALITÉ DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMÉS PAR LE PARC :

Le Groupe de travail « Economie de Proximité » s'est réuni le 18 mai 2017 pour préparer des appels à projets qui permettront aux acteurs économiques de bénéficier d'un soutien financier européen afin de mener certains de leurs projets et pour préparer la journée du 22 juin dédiée au financement participatif.

Le Comité de pilotage Destination Pilat s'est réuni le 2 juin 2017 pour faire le point sur les projets financés par la Région, le Département de la Loire ou l'Union européenne en faveur d'une meilleure attractivité touristique du Pilat autour des produits « Vélo » et « Saveurs ». Suite à des évolutions dans la politique régionale, une enveloppe de soutien financier à hauteur de 171 000€ est disponible pour de nouveaux projets.

### DEMANDES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIONS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PARC DU PILAT

Le Bureau a validé :

- une demande de subventions régionale et européenne pour la mise en place de nouveaux services de mobilité douce à destination des habitants du Pilat

- une demande de partenariat financier auprès de la Région pour le lancement d'une nouvelle programmation culturelle en lien avec les Communes, la Maison du Tourisme et les acteurs culturels locaux
- une demande de mécénat auprès de l'ASSE Cœur vert pour la mise en œuvre du programme d'éducation au territoire du Parc sur la prochaine année scolaire
- des demandes de soutien auprès de la Région pour l'acquisition d'équipements visant à améliorer l'accueil du public dans le jardin de la Maison du Parc, pour la création d'une liaison fibre optique entre deux bâtiments de la Maison du Parc, pour la réalisation d'une carte interactive des patrimoines accessible via le site internet du Parc et pour la réalisation d'une campagne photographique et d'un film pour promouvoir la destination touristique Pilat,
- de nouveaux plans de financement pour des opérations déjà validées en début d'année 2017, l'une relative à la suppression de timbres-poste résineux dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible « Hêtraie du Pilat » du Département de la Loire, l'autre relative à des aménagements d'accueil du public sur la tourbière de Gimel et la dernière relative à la 6ème année d'animation de la Charte forestière du Pilat.

## DEMANDES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIONS PORTÉES PAR D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le Bureau a également proposé à la Région, via la convention d'objectifs Région-Parc, et à l'Union européenne dans le cadre du programme LEADER animé par le Parc, de soutenir financièrement l'acquisition de matériels pour permettre la réalisation d'un projet innovant lié au travail de l'agroécologie des sols par le Groupement d'intérêt économique PILATS composé d'agriculteurs et d'un boulanger agriculteur.

## PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau a décidé :

- la signature d'une convention cadre de 3 ans avec l'Etat pour que ce dernier contribue financièrement au maintien d'une ingénierie de projet au sein de l'équipe du Parc
  - la signature d'une convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes et l'Université Lyon 2 pour mener à bien un Programme de recherche en psychologie sociale appliquée en faveur de la Trame Verte et Bleue
  - la signature d'une convention de coopération sur la trame verte et bleue avec la Communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole
  - la signature d'un avenant financier 2017 à la convention signée entre le Parc et la Maison du Tourisme pour permettre à cette dernière de mener à bien ses missions et de contribuer à l'animation touristique, culturelle et éducative du Pilat
- de relancer une dynamique autour de la marque « Pilat, mon Parc naturel régional » (marque « orange » créée par le Parc en 2008) pour promouvoir la destination touristique Pilat, dans un cadre plus collectif en lien avec la Maison du Tourisme et les Intercommunalités du territoire
  - de mutualiser avec l'association Inter Parcs Massif Central (IPAMAC) un poste de chargé de mission forêt-filière bois-Charte forestière
  - d'accompagner le projet innovant de création de la Maison de la Biodiversité du SCoT des Rives du Rhône à condition que le territoire du projet couvre intégralement le territoire du Parc
  - de contribuer à l'étude lancée par Saint Etienne Métropole relative au potentiel de développement de pico et micro centrales hydrauliques

## POINTS D'INFORMATION

- le Bureau a échangé sur l'opportunité et la pertinence de solliciter une prorogation de 3 ans, soit jusqu'au 22 octobre 2027, de la durée du classement par l'Etat du Pilat en Parc naturel régional
- le Bureau a discuté des travaux actuellement entrepris de confortement du Barrage du Pas de Riot sans que le Parc ait été sollicité en amont à titre de conseil. Des travaux auront lieu également pour améliorer la fonction d'écrêteur du barrage du gouffre d'enfer
- le Parc organisera le 30 septembre prochain les « Rencontres de la Biodiversité » à Saint Julien Molin Molette sur le thème de « la biodiversité au jardin »



Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benay 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)